

**Armée suisse**

Certificat de formation et de compétence

L'Armée suisse confirme par la présente que

**Felix Muster**

né le xx.xx.xxxx

a accompli le service militaire suivant

**Service militaire auprès de:**

**Période:** xx.xx.xxxx – xx.xx.xxxx

**Fonction:** Soldat de sûreté - conducteur de char de grenadier

**Grade:** Soldat

Je remercie le soldat Felix Muster pour son engagement dans l'armée suisse et lui souhaite beaucoup de satisfaction et de succès dans sa future carrière.

Formation d’application des blindés et de l’artillerie

Brigadier Yves Gächter

Commandant

Il a acquis les compétences théoriques et pratiques suivantes au cours de son école de recrues:

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences** | **Contenu / champ d'application** |
| Responsabilité personnelle | En vivant ensemble dans son unité militaire, il a dû assumer la responsabilité pour lui-même et pour les autres membres du groupe. |
| Loyauté | Pendant la période de service, il a vécu selon les valeurs de la communauté, les normes sociales et les règles propres à chaque groupe. |
| Résilience | Dans son école de recrues, il a traversé des phases de stress physique et psychologique accru. Il a résisté à ces conditions difficiles et a pu se concentrer sur l'essentiel. |
| Capacité d'apprentissage et d'adaptation (flexibilité) | Grâce à sa capacité d'apprentissage et d'adaptation, il s'est intégré dans un environnement qui ne lui était pas familier. |
| Capacité à gérer les critiques et les conflits | Dans un contexte de stress physique et/ou psychologique accru, la capacité à gérer les critiques et les conflits était nécessaire. |
| L'esprit d'équipe | Les tâches, objectifs et expériences communs ont renforcé la compréhension et l'appréciation mutuelles. |
| Compétences sociales | Des personnes d'origines, de langues, de cultures, de sexes, de religions et de statuts sociaux différents l'ont accompagné pendant son service et ont remis en question/promotionné ses compétences sociales. |

|  |
| --- |
| **Compétences spécifiques à la fonction** |
| **Il a suivi les modules suivants dans le cadre de sa formation spécialisée:**   * Connaissances de base du domaine technique d’un char de grenadier * Formation dans la maintenance technique du système * Formation à la protection et à la surveillance de personnes, d’objets et d’installations   **Les activités suivantes faisaient partie de ses attributions:**   * Habilitation à interdire un accès et à user de la contrainte nécessaire pour mener à bien la mission, le cas échéant * Conduite de véhicules à chenilles lourds, blindés et hors gabarit dans le trafic routier et dans des situations difficiles, ainsi que maîtrise de situations complexes * Entretien, maintenance et petites réparations techniques du véhicule à chenilles * Sécurisation, protection et surveillance de personnes et de matériel, in situ ou en mouvement   Dans le cadre de l'aide à soi-même et aux camarades, il a reçu la formation de premiers secours. L'Armée suisse effectue à intervalles réguliers des contrôles de sécurité relatifs aux personnes. Lors de la première vérification au moment de son recrutement, il a passé le contrôle de sécurité de base. |